

SÉANCE DU 30 JUIN 2025



COMMUNE
DE
JALHAY

Présents:

V. VANDEBERG, Bourgmestre - Présidente;
M. ANCION, A. CLEMENT, D. HOUSSA, M. PAROTTE, Échevins;
N. WILLEM, Présidente du CPAS;
M. FRANSOLET, J. COLLARD, P. JACQUEMIN, B. LAURENT, M. LEGRAS, ~~F. LERHO~~,
M. WILKIN, A. XHROUET, V. SWARTENBROUCKX, V. BOURGEOIS, M. GARSOUX,
J. CHAUMONT, A. BELBOOM, Conseillers;
B. ROYEN, Directrice générale;

Objet: Administration générale - Rapport de rémunération de l'exercice comptable 2024 des mandataires - Approbation

Le Conseil, en séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L6421-1;

Vu le décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales et ses modifications ultérieures;

Vu la circulaire ministérielle du 2 mai 2024 relative au rapport de rémunération 2024;

Considérant que l'article L6421-1 §2 du Code de la démocratie et de la décentralisation prévoit que le Conseil communal, établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent par les mandataires et les personnes non élues; Que le rapport doit être adopté en séance publique du Conseil au plus tard le 30 juin;

Considérant que l'article L6421-1, §1, du Code de la démocratie et de la décentralisation stipule que: «Le rapport est établi conformément au modèle établi par le Gouvernement»;

Considérant le rapport de rémunération de l'exercice comptable 2024 des mandataires en annexe, établi par la Directrice générale, partie intégrante de la présente délibération;

A.....UNANIMITÉ..;

DECIDE:

Article 1er: d'approuver le rapport de rémunération de l'exercice comptable 2024 des mandataires tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2: de transmettre le rapport de rémunérations aux autorités de tutelle.

La Secrétaire,
(sé) B. ROYEN

Par le Conseil,

La Bourgmestre - Présidente,
(sé) V. VANDEBERG

La Directrice générale
B. ROYEN

Pour extrait conforme
en date du 30 juin 2025,



La Bourgmestre,
V. VANDEBERG

Numéro d'identification (BCE)	0207.402.628
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	JALHAY
Période de reporting	2024

	Nombre de réunions
Conseil Communal	11 (dont 0 réunion à distance)
Collège Communal	55 (dont 0 réunion à distance)

Membres du Conseil							
Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions du Collège et du Conseil communal ¹	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	
Président du Conseil/ Bourgmestre/Président du Collège (jusqu'au 2/12/2024)	FRANSOLET Michel	€ 72.666,21	008 - Allocation de fin d'année: 2.130,41 006 - Pécule de vacances: 5.001,99 001-Traitement, salaire, appointements: 60.828,60 026 - Pécule de sortie : 4705.21	Mandat Bourgmestre	80% Collège et 100% Conseil	SPI	€ 0,00
						Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) Haute-Ardenne	€ 0,00
						AQUALIS	€ 0,00
						RESA	€ 0,00
						Conférence des Bourgmestres de la Région de Verviers	€ 0,00
						SCRL LOGIVESDRE	€ 0,00
						S.C.R.L. Crédit social du Logement	€ 0,00
						Collège de police	€ 0,00

¹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer

						Conseil de la zone de secours	€ 0,00
						Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	€ 0,00
						ASBL Conseil cynégétique du Val de Hoëgne	€ 0,00
						Golf Club des Fagnes	€ 0,00
						Cellule de sécurité Intégrée locale (CSIL)	€ 0,00
						Jumelage communal Jalhay-Nolay	€ 0,00
						Ethias Pension Fund	€ 0,00
Conseiller (à partir du 2/12/2024)	FRANSOLET Michel	€ 208,07	Jetons de présence				
Echevin	ANCION Marc	€ 44.068,91	008 - Allocation de fin d'année: 1.464,92	Mandat Echevin	96% Collège et 91% Conseil	A.I.D.E.	€ 0,00
			006 - Pécule de vacances: 3.001,20			SPI	€ 0,00
			001-Traitement,			ASBL Société Royale Forestière de Belgique (S.R.F.B.) - Bruxelles	€ 0,00

			salaire, appointements: 39.602,79			AMIFOR	€ 0,00
						Société wallonne des eaux (S.W.D.E.) SCRL - Succursale Vesdre Amblève - Conseil d'exploitation	€ 0,00
Echevin (jusqu'au 2/12/2024)	LAURENT Eric	€ 38.829,98	008 - Allocation de fin d'année: 1.282,50 006 - Pécule de vacances: 1.050,28 001-Traitement, salaire, appointements: 36.497,20	Mandat Echevin	88% Collège et 89% Conseil	AQUALIS	€ 0,00
						ECETIA Intercommunale SCRL	€ 0,00
						ECETIA Finances SA	€ 0,00
						Néomansio	€ 0,00
						S.A. Holding communal -en liquidation	€ 0,00
						RESA	€ 0,00
						Comité de concertation Commune/CPAS	€ 0,00
						Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	€ 0,00
						Enseignement communal - Statut du personnel - CO.PA.LOC	€ 0,00
						Ethias&Co SCRL	€ 0,00

						ASBL Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces	€ 0,00
Echevin	PAROTTE Michel	€ 44.068,91	008 - Allocation de fin d'année: 1.464,92 006 - Pécule de vacances: 3.001,20 001-Traitement, salaire, appointements: 39.602,79	Mandat Echevin	95% Collège et 100% Conseil	CHR Verviers	€2.626,41
						IMIO	€ 0,00
						ENODIA	€ 0,00
						Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.)	€ 0,00
						Comité de concertation Commune/CPAS	€ 0,00
						G.I.G.	€ 0,00
Echevine (jusqu'au 2/12/2024)	VANDEBERG Victoria	€ 36.529,96	008 - Allocation de fin d'année: / 006 - Pécule de vacances: 143,68 001-Traitement, salaire, appointements: 36.386,28	Mandat Echevine	87% Collège et 100% Conseil	CHR Verviers	0,00 €

						ASBL Comité culturel de Sart-Jalhay	0,00 €
						ASBL Maison du Tourisme "Spa, Hautes-Fagnes Ardennes"	0,00 €
						ASBL Fédération du Tourisme de la Province de Liège	0,00 €
						ASBL Centre culturel Spa Jalhay Stoumont	0,00 €
						ASBL CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie)	0,00 €
						Comité de Jumelage Jalhay-Nolay	0,00 €
Présidente du Conseil/ Bourgmestre/Présidente du Collège (à partir du 2/12/2024)	VANDEBERG Victoria	€ 5.360,84	001-Traitement, salaire, appointements: 5.360,84				
Conseillère communale/ Présidente du C.P.A.S.	WILLEM Noëlle	€ 1.228,02	Jetons de présence	/	91% Collège et 100% Conseil	Centre d'Accueil "Les Heures Claires" (C.A.H.C.)	€ 0,00

						CHR Verviers	€ 0,00
						NEOMANSIO	€ 0,00
						SCRL LOGIVESDRE	€ 1.471,14
						ASBL Centre régional de la Petite Enfance (CRPE) Verviers	€ 0,00
						Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A.)	€ 0,00
Conseillère communale (jusqu'au 2/12/2024)	CLEMENT Alison	€ 1.436,09	Jetons de présence	/			
Echevine (à partir du 2/12/2024)	CLEMENT Alison	€ 3.216,50	001-Traitement, salaire, appointements: 3.216,50	/	100% Collège et 82% Conseil	A.I.D.E. INTRADEL OTJS ALE	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00

Conseiller communal (jusqu'au 2/12/2024)	HOUSSA Dimitri	€ 1.852,23	Jetons de présence	/		Intradel	€ 0,00
						A.I.D.E.	€ 0,00
						Centre d'Accueil "Les Heures Claires" (C.A.H.C.)	€ 1.000,00
						ECETIA Intercommunale SCRL	€ 0,00
						ECETIA Finances SA	€ 0,00
						ASBL Commission de gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel	€ 0,00
						ASBL Contrat Rivière Vesdre	€ 0,00
						Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	€ 0,00
						Jumelage communal Jalhay-Nolay	€ 0,00
						ASBL Office du Tourisme de Jalhay-Sart (O.T.J.S.)	€ 0,00
Echevin (à partir du 2/12/2024)	HOUSSA Dimitri	€ 3.216,50	001-Traitement, salaire, appointements: 3.216,50	Mandat Echevin	100% Collège et 100% Conseil		

Conseiller communal	LAURENT Bastien	€ 2.060,30	Jetons de présence	/	91%	ASBL Agence locale pour l'emploi (A.L.E.) à Jalhay	€ 0,00
						IMIO	€ 0,00
						Conseil de Police	€ 300,00
						Commission Communale d'Accueil à l'enfance (CCA)	€ 0,00
						Enseignement communal - Statut du personnel - CO.PA.LOC	€ 0,00
						Jumelage communal Jalhay-Nolay	€ 0,00
Conseiller communal	LERHO Francis	€ 2.268,37	Jetons de présence	/	100%	ENODIA	€ 0,00
						Aqualis	€ 0,00
						RESA	€ 0,00
						SCRL Société wallonne des eaux - S.W.D.E.	€ 0,00
						Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	€ 0,00

						Commission Communale d'Accueil à l'enfance (CCA)	€ 0,00
						Conseil de Police	€ 200,00
						ASBL Centre régional de la Petite Enfance - Verviers	€ 0,00
						ASBL Contrat Rivière Vesdre	€ 0,00
Conseiller communal (jusqu'au 2/12/2024)	DAUVISTER Alexandre	€ 815.96	Jetons de présence	/	44%	SPI	€ 0,00
						ASBL Maison du Tourisme "Spa, Hautes-Fagnes Ardennes"	€ 0,00
						ASBL Union des Villes et des Communes de Wallonie	€ 0,00
						ASBL Télévesdre (VEDIA)	€ 0,00
						Jury d'attribution du Trophée du mérite sportif	€ 0,00
						Conseil de police	€ 100,00
Conseillère communale	DEFECHE- BRONFORT Justine	€ 1.644,16	Jetons de présence	/	89%	ASBL Centre régional de la Petite Enfance - Verviers	€ 0,00

						Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M) – membre suppléant	€ 12,50
						Commission Communale d'Accueil à l'enfance (CCA)	€ 0,00
						Enseignement communal - Statut du personnel - CO.PA.LOC	€ 0,00
						Conseil de police	€ 200,00
						Les Heures Claires - C.A.H.C.	€ 0,00
Conseiller communal	CHAUMONT Jacques	€ 2.064.38	Jetons de présence	/	91%	AQUALIS	€ 0,00
						IMIO	€ 0,00
						ASBL Région de Verviers, Conférence des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège	€ 0,00
						Comité de Jumelage Jalhay-Nolay	€ 0,00
						ASBL Télévesdre (VEDIA)	€ 0,00

Conseiller communal (jusqu'au 2/12/2024)	BAWIN Luc	€ 1.852,23	Jetons de présence	/	100%	A.I.D.E.	€ 0,00
						ENODIA	€ 0,00
						Intradel	€ 0,00
						Logivesdre SCRL	€ 0,00
						Comité de Jumelage Jalhay-Nolay	€ 0,00
						Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	€ 0,00
						Enseignement communal - Statut du personnel - CO.PA.LOC	€ 0,00
Conseiller communal	SWARTENBROUCKX Vincent	€ 2.060,30	Jetons de présence	/	91%	RESA	€ 0,00
						SPI	€ 0,00
						ASBL Office du Tourisme de Jalhay-Sart (O.T.J.S.)	€ 0,00
						ASBL Association de gestion du complexe touristique de la Gileppe et Environs	€ 0,00

						ASBL Maison du Tourisme "Spa, Hautes-Fagnes Ardennes"	€ 0,00
						Conseil de police	€ 400,00
						CHR Verviers	€ 0,00
Conseiller communal (jusqu'au 2/12/2024)	LEMAITRE Gauthier	€ 1.236,18	Jetons de présence	/	67%	CHR Verviers	€ 0,00
						ECETIA Intercommunale SCRL	€ 0,00
						ECETIA Finances SA	€ 0,00
						NEOMANSIO	€ 0,00
						ASBL Commission de gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel	€ 0,00
						ASBL Agence locale pour l'emploi (A.L.E.) à Jalhay	€ 0,00
						Jury d'attribution du Trophée du mérite sportif	€ 0,00
						Les Heures Claires - C.A.H.C.	€ 0,00
						ECETIA Intercommunale	€ 0,00

Conseiller communal (jusqu'au 2/12/2024)	HEUSDENS Didier	€ 1.852,23	Jetons de présence	/	100%	SCRL	
						ECETIA Finances SA	€ 0,00
						ENODIA	€ 0,00
						INTRADEL	€ 0,00
						RESA	€ 0,00
						SPI	€ 0,00
						ASBL Région de Verviers, Conférence des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège	€ 0,00
						Commission Communale d'Accueil à l'enfance (CCA)	€ 0,00
						Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M) – membre effectif	50,00 €
						Commission Locale de Développement Rurale (CLDR)	€ 0,00
						A.I.D.E.	€ 0,00

Conseiller communal (jusqu'au 2/12/2024)	VILZ Pierre- François	€ 1.852,23	Jetons de présence	/	100 %	Comité de Jumelage Jalhay-Nolay	€ 0,00
						Centre d'Accueil "Les Heures Claires" (C.A.H.C.)	€ 0,00
						AQUALIS	€ 0,00
						CHR Verviers	€ 0,00
						IMIO	€ 0,00
						NEOMANSIO	€ 0,00
Conseillère communal (jusqu'au 2/12/2024)	CHARPENTIER Anne	€ 1.860,39	Jetons de présence	/	100 %		
Conseiller communal (depuis le 2/12/2024)	BELBOOM André	€ 416,14	Jetons de présence	/	100 %		
Conseillère communal (depuis le 2/12/2024)	BOURGEOIS Valentine	€ 208,07	Jetons de présence	/	100 %		
Conseillère communal (depuis le 2/12/2024)	COLLARD Justine	€ 416,14	Jetons de présence	/	100 %		
Conseiller communal (depuis le 2/12/2024)	GARSOUX Michel	€ 416,14	Jetons de présence	/	100 %		
Conseiller communal (depuis le 2/12/2024)	JACQUEMIN Pierre	€ 416,14	Jetons de présence	/	100 %		
Conseiller communal (depuis le 2/12/2024)	LEGRAS Marc	€ 416,14	Jetons de présence	/	100 %		
Conseillère communal (depuis le 2/12/2024)	XHROUET Audrey	€ 416,14	Jetons de présence	/	100 %		
Total général		€ 274.953,86					